

Actualités du Prith

→ Séminaire Maintien dans l'emploi

Dans le cadre du plan d'action du Prith, la Loire-Atlantique a organisé le 26 janvier 2016 le 4ème séminaire maintien dans l'emploi à destination de l'ensemble des acteurs du maintien dans l'emploi. La thématique choisie cette année était "La formation, une solution pour le maintien dans l'emploi" et a réuni une nouvelle fois près de 130 personnes. La matinée - riche d'échanges - a permis de présenter les incidences de la loi du 5 mars 2014 sur la formation des salariés et a été illustrée au travers de tables rondes au cours desquelles les outils de formation ont contribué au maintien dans l'emploi de salariés.

Le groupe de pilotage du département de la Vendée avait choisi cette année d'aborder la question du maintien dans l'emploi des personnes souffrant de troubles psychiques. Cette 4ème édition organisée le 25 mars 2016 a débuté par une présentation des dernières actualités juridiques et réglementaires en lien avec la santé au travail, actualités présentées par M. Leduc - directeur adjoint du travail à la Direccte Pays-de-la-Loire.

L'intervention du Dr Leguay - médecin coordonnateur du CreHPsy - sur le handicap psychique a été suivie par 2 tables rondes consacrées à l'accompagnement de salariés souffrant de troubles psychiques. Une présentation du dispositif PPS - Prestations Ponctuelles Spécifiques - a permis de faire un focus sur ces outils mobilisables pour les personnes handicapées psychiques. Cette année, ce sont plus de 70 personnes qui ont participé à cet événement, participation en hausse une nouvelle fois en Vendée.



Vous retrouverez l'ensemble des supports dans [l'espace privé du site du PRITH](#) au sein de la rubrique Axe thématique Maintien.

→ Journée thématique "Accompagner l'insertion professionnelle des personnes souffrant de handicap psychique"

En complément des actions de professionnalisation menées en région, le Prith a organisé sa 1ère journée thématique le 28 janvier 2016 sur le sujet de l'accompagnement vers l'insertion professionnelle des personnes souffrant de handicap psychique.

Au travers les interventions d'experts et d'acteurs de l'accompagnement, cette journée avait pour objectif de mieux appréhender ce que recouvrait le handicap psychique et ses incidences (sur l'emploi, le maintien, la vie quotidienne...) afin de pouvoir aborder plus facilement cette question avec la personne et d'adapter sa posture professionnelle.

[En savoir plus](#)



→ Grenelle de l'apprentissage

Dès les 1ers jours de la nouvelle assemblée élue, la Région des Pays-de-la-Loire a déclaré l'apprentissage "Grande cause régionale" et a organisé le jeudi 24 mars, un Grenelle de l'Apprentissage à l'hôtel de Région qui a réuni plus de 1 000 personnes.

Ce 1er Grenelle de l'apprentissage a associé les grands acteurs de la région parmi lesquels l'Etat avec le Préfet de Région, le Recteur, les Chambres consulaires, les branches professionnelles, les partenaires sociaux mais également -et surtout - les CFA et leur représentation l'ARDIR (Association Régionale des DIrecteurs de CFA).

Ce sont 4 grandes questions qui ont structuré cette journée :

- Et si on écoutait les entreprises ?
- Un outil de réussite pour tous ?
- Apprentis : mieux les accompagner, mieux les valoriser ?
- Comment faire évoluer la carte des formations ?

La 2ème table ronde, "L'apprentissage, un outil de réussite pour tous", avait pour objectif de promouvoir l'apprentissage pour des publics dits fragilisés, de contrer ainsi les stéréotypes associés et de prévenir le décrochage scolaire en mettant en valeur le travail conjoint mené par Pôle emploi et les missions locales. Ce moment a aussi été l'occasion de rappeler que l'apprentissage reste l'une des voies d'accès à l'emploi les plus adaptées pour les personnes en situation de handicap. Mme Catherine Logeais, Déléguée régionale de l'Agefiph, a pu au cours de cette table ronde présenter l'ensemble des actions menées sur le sujet par l'Agefiph dans le cadre de son partenariat avec le conseil régional. Pour conclure, plusieurs mesures devraient être adoptées dans les mois qui viennent par la Région des Pays-de-la-Loire...

[En savoir plus](#)

→ **"Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la DOETH"**

Tel était le thème proposé aux entreprises de Loire-Atlantique lors du Club Handicap et Emploi du Medef Loire-Atlantique du 28 janvier 2016. Animé par l'Agefiph et Alther, l'atelier a permis d'aborder les différents moyens de s'acquitter de l'obligation d'emploi, les questions techniques liées à la déclaration et les évolutions prévues par la loi Macron. Ce fut également l'occasion de faire un point sur le comportement des entreprises en matière d'emploi de personnes handicapées et les impacts sur la contribution versée à l'Agefiph. Une trentaine d'entreprises a répondu présent à l'invitation.



→ **Manifestation Employeurs et handicap en Maine-et-Loire : 2 nouvelles manifestations prévues en 2016**

En 2015 en Maine-et-Loire, 4 manifestations de sensibilisation des employeurs ont permis de réunir 254 participants représentant 120 entreprises. Les manifestations s'étaient déroulées à Angers, Cholet, Segré et Saumur.

Ces manifestations, animées avec l'appui d'une Cie Théâtrale, abordaient avec pertinence et humour, les sujets de l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au travers des témoignages de 2 ou 3 entreprises. Les entreprises participantes ont exprimé leur satisfaction générale, 24% d'entreprises signalant par questionnaire vouloir être recontactées.

Ces manifestations sont organisées sous le pilotage de l'Etat, du Département de Maine-et-Loire et de l'Agefiph et avec l'appui des réseaux d'employeurs du département et des associations et structures spécialisés. Les employeurs invités par leurs réseaux sont reçus dans les locaux d'entreprises ou auprès de leurs réseaux. Les acteurs spécialisés sont conviés à présenter leurs offres de service et disposent de stands permettant une prise de contact immédiate avant et après la manifestation. La soirée se termine par un cocktail.

Les partenaires spécialisés ont pu rencontrer lors de ces soirées de nouveaux employeurs et prendre des contacts fructueux (plus de 40 contacts individualisés à la suite de ces soirées, à la demande des entreprises). Les partenaires souhaitent ainsi poursuivre ces rencontres sous le même format.

Pour 2016, la première manifestation se déroulera à l'espace Business de Terra Botanica, à proximité d'Angers le mardi 14 juin à 18 h30. La seconde aura lieu le 17 novembre 2016 sur le site de Chemillé ou de Cholet.

Agenda

→ De mars à juin 2016 : **"Osez l'évolution professionnelle" dans toute la région Pays-de-la-Loire**

Six Opacif des Pays-de-la-Loire (Afdas, Fafsea, FAFTT, Fongecif, Unifaf, Uniformation) organisent dans toute la région des réunions d'information à destination des salariés, intérimaires et intermittents. Le calendrier des réunions : www.orientation-paysdelaloire.fr/territoire/Reunions-d-information-CEP

Les matinales Emploi Handicap organisées par la CGPME

Simulations d'entretiens de recrutement (training emploi) entre responsables d'entreprises et chercheurs actifs d'emploi positionnés par Cap emploi

→ Jeudi 21 avril 2016 - Saint-Nazaire

→ Jeudi 12 mai 2016 - La Roche-sur-Yon Jeudi 26 mai 2016 - spéciale Apprentissage avec l'Adapei (DIAPSAH), Cap emploi, le CIFAM, Handisup & autres Organismes à St-Herblain

→ Jeudi 30 juin 2016 - Saint-Nazaire

Participation sur inscription auprès de : Mme Jacqueline Guihéneuf - chargée de la Mission Emploi Handicap emploihandicap@44.cgpme-pdl.fr

→ 29 avril 2016 : 5ème journée thématique organisée par le CreHPsy "Santé Mentale et Lois de santé : quels outils ? Quels objectifs ?" - Sur inscription www.crehpsy-pdl.fr

→ Jeudi 9 juin 2016 - De 8h30-11h30 : Club Handicap MEDEF - Saint-Nazaire (lieu à confirmer) - "Les Dys- en entreprise" - Pour plus d'information, contactez Mme Valérie Saint-Onge www.medef-44.fr

→ 14 juin 2016 - De 18h à 22h : Manifestation Employeurs et handicap du Maine et Loire - Terra Botanica à Angers

Les séminaires maintien dans l'emploi du PRITH

→ 27 septembre 2016 : Maine-et-Loire

→ 17 novembre 2016 : Mayenne à Laval

→ 24 novembre 2016 : Sarthe à Saint-Saturnin

Zoom sur...



Les championnats du monde des métiers des personnes handicapées

35 Nations, 511 candidats, 49 épreuves métiers, du 25 au 26 mars 2016, la France a accueilli les 9èmes Abilitympics à Bordeaux, manifestation d'ampleur internationale.

Le nom Abilitympics résulte de l'idée d'organiser une compétition dédiée à la promotion des aptitudes des personnes handicapées. Il reflète la combinaison entre les aptitudes et compétences (Abilities) et la démarche Olympique (Olympics).

En plus de valoriser les talents et compétences des personnes handicapées et ainsi de contribuer à changer le regard sur le handicap, les Abilympics ont suscité des rencontres entre professionnels, des réflexions, des débats sur des sujets porteurs d'avenir au travers une diversité de tables rondes (une présentation synthétique de quelques tables rondes et action innovante est accessible grâce au lien ci-dessous). L'Agefiph a organisé au coeur de cette manifestation les Assises de l'Apprentissage, l'occasion de présenter un bilan des politiques de développement de l'apprentissage, de mettre le projecteur sur des initiatives régionales et locales fructueuses et d'ouvrir des perspectives.

Pour plus d'informations sur le contenu de ces rencontres, nous vous invitons à consulter, les actes du colloque : www.abilympics-france.fr, actes qui seront disponibles à partir du mois de mai.

[En savoir plus](#)

→ **Eclairer les pratiques d'attribution de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) - Etude Ansa financée par la CNSA**

L'Agence nouvelles de solidarités actives (ANSA) a réalisé en 2015 une étude sur les pratiques d'attribution de la RQTH, à partir de questionnaires aux MDPH et d'une enquête terrain.



L'étude dresse notamment une typologie des critères d'accord et de refus de la RQTH et un panorama des situations problématiques rencontrées par les MDPH. Ces travaux ouvrent des perspectives quant à une simplification des procédures d'attribution de la RQTH et à une harmonisation des pratiques en la matière, qui pourrait s'appuyer sur des outils d'aide à la décision.

[En savoir plus](#)



→ **Dispositif d'orientation permanent**

La CNSA a réuni, le 3 février dernier, les référents des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), des agences régionales de santé (ARS) et départements des 23 territoires pionniers (parmi lesquels la Loire Atlantique) qui vont mettre en oeuvre le dispositif d'orientation permanent.

Le dispositif d'orientation permanent a pour but de ne laisser aucune personne handicapée sans solution en accompagnant les parcours à travers un changement des pratiques collectives permettant la mobilisation de l'ensemble des solutions possibles. Les Maisons départementales des personnes handicapées devront ainsi définir de nouvelles modalités de travail, en collaboration étroite avec tous les acteurs concernés sur les territoires.

Ce dispositif est au coeur de la démarche "Une réponse accompagnée pour tous", proposée en écho au rapport "Zéro sans solution". Il consiste notamment à faire évoluer les méthodes de travail des MDPH et de leurs partenaires pour que chaque personne en situation de handicap puisse se voir proposer, avec son accord, une solution correspondant aux possibilités effectives de prise en charge sur son territoire de vie.

[En savoir plus](#)

Actualités législatives et réglementaires

→ Décret n° 2016-100 du 2 février 2016 relatif à la reconnaissance de la lourdeur du handicap

Ce décret simplifie la procédure de reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH), qui permet d'aider financièrement les employeurs de travailleurs lourdement handicapés et les travailleurs handicapés exerçant une activité professionnelle non salariée.

→ Décret n° 2016-60 du 28 janvier 2016 relatif aux modalités d'acquittement partiel de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Les établissements assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés peuvent satisfaire partiellement à cette obligation en passant des contrats de fournitures, de sous-traitance ou de prestations de services avec des travailleurs indépendants handicapés et en accueillant des personnes handicapées pour des périodes de mise en situation en milieu professionnel. Le décret précise les modalités de prise en compte de ces contrats et de ces périodes au titre de l'obligation d'emploi.

→ Décret n° 2015-1746 du 23 décembre 2015 relatif au certificat médical joint à la demande déposée en maison départementale des personnes handicapées

Ce décret allonge de trois à six mois la durée de validité du certificat médical joint par la personne handicapée à sa demande de droits et prestations qu'elle dépose à la maison départementale des personnes handicapées. Il précise en outre les conditions dans lesquelles la maison départementale des personnes handicapées peut demander à l'usager un certificat médical d'une durée de validité inférieure.

→ Compte personnel de prévention de la pénibilité : parution des derniers textes

Les derniers décrets et arrêtés concernant la mise en place du compte personnel de prévention de la pénibilité sont parus au Journal officiel du 31 décembre 2015.

Les six facteurs de risque : postures pénibles, manutentions manuelles de charges, agents chimiques, vibrations mécaniques, températures extrêmes, bruit, seront pris en compte au titre de la pénibilité à compter du 1er juillet 2016. Ces textes précisent également le fonctionnement opérationnel des points pour les salariés. La circulaire CNAV n°2016-10 du 5 février expose l'utilisation pour la retraite du compte personnel de prévention de la pénibilité permettant d'anticiper le départ à la retraite de deux ans au plus par rapport à l'âge légal d'obtention de la retraite.

Source : www.legifrance.gouv.fr - www.legislation.cnav.fr

[En savoir plus](#)

Témoignage d'acteurs : Accompagner un stagiaire en situation de handicap en formation

→ Bonnes pratiques du Greta de l'Anjou



M. X est marié et âgé de 23 ans. Il est actuellement en formation au Greta de l'Anjou et prépare une formation diplômante financée par le Conseil régional dans le cadre du programme "je me qualifie", avec un co-financement du Fonds Social Européen. Sa formation, alternant formation en centre et stage en entreprise, a démarré le 1er octobre 2015 et se terminera le 7 juillet 2016 et vise l'obtention d'un CAP Installateur thermique - spécialisation en Energies Renouvelables.

M. X est déficient auditif et maîtrise la langue des signes. Il est suivi par un conseiller Cap Emploi qui a mobilisé dans le cadre du dispositif PPS de l'Agefiph une interface de communication, présente lors de l'information collective, des tests de recrutement et de la visite des locaux.

=> L'accompagnement mis en place au sein du Greta d'Anjou

En amont de l'entrée en formation, l'interface de communication a sensibilisé l'équipe pédagogique ainsi que le groupe de stagiaires sur le handicap auditif, le rôle de l'interface de communication et les modalités de communication.

Un bilan intermédiaire a été réalisé fin février 2016 en présence de M. X, de la coordinatrice de l'action de formation, de la référente handicap du Greta, de la référente Cap emploi et de l'interface de communication.

Ce bilan a permis à M. X d'évoquer certaines difficultés rencontrées et aux équipes autour de lui de mobiliser les ressources et outils nécessaires au bon déroulement de la formation et notamment dans le cadre de la recherche d'un nouveau terrain de stage (avec l'appui de l'interface de communication).

En complément, les professionnels se sont mobilisés pour mettre en place rapidement des aménagements d'épreuves et en particulier la majoration du temps d'épreuves, l'assistance d'un spécialiste interface de communication LSF et l'assistance d'un secrétaire

=> La suite

En conclusion, M. X se professionnalise et les stagiaires du groupe ont appris à se discipliner en cours : chacun lève la main pour parler, chacun fait face à M. X, personne ne se coupe la parole, l'interface est placée en retrait, en atelier, une pression sur l'épaule permet à M. X de se retourner.

Au-delà de l'objectif de réussite de la formation, l'intégration de M. X au sein de la formation a été la meilleure sensibilisation possible au handicap auditif auprès de l'équipe pédagogique et des stagiaires.

Nous souhaitons à M. X la réussite dans l'obtention de son CAP et dans ses projets professionnels à venir.

Pour plus d'informations : Chantal BACCARA - Conseillère en formation continue - Référente Handicap Greta de l'Anjou chantal.baccara@ac-nantes.fr

Le point en chiffres

→ Prévention des risques professionnels : 60% des employeurs ont initiés des mesures de prévention



"Près de 60 % des employeurs publics et privés ont pris des mesures de prévention des risques professionnels en 2013." Ces mesures n'ont pas toujours fait suite à une démarche formalisée d'évaluation des risques pour la santé et la sécurité de leurs salariés puisque seuls 46 % des employeurs ont élaboré ou mis à jour un document unique d'évaluation des risques professionnels, pourtant obligatoire pour toutes les entreprises depuis 2001.

Globalement, les politiques de prévention des risques professionnels ont été moins actives dans la fonction publique et dans les petits et moyens établissements du secteur marchand et associatif.

Les grands établissements du secteur marchand ont plus souvent mis à disposition des équipements de prévention, formé à la sécurité du personnel, modifié l'organisation du travail en vue de prévenir les risques. Ils ont notamment plus recouru à la substitution d'un produit dangereux par un autre moins dangereux en cas de risque chimique. Ils ont recouru aussi davantage aux certifications sur la santé-sécurité au travail et ont souvent fait appel à des experts externes en santé-sécurité, tout comme les établissements hospitaliers du public ou du privé. Concernant les risques psychosociaux, 24 % des établissements ont pris des mesures de prévention à dimension collective, et 22 % des mesures d'ordre individuel. Dans les établissements du secteur marchand, le télétravail a été plus répandu quand l'employeur jugeait ses salariés exposés à des risques psychosociaux.

Source : Dares Analyses 2016-013 - La prévention des risques professionnels - Les mesures mises en oeuvre par les employeurs publics et privés

[En savoir plus](#)

Afin d'accéder à l'espace privé du site www.prith-paysdelaloire.org, veuillez vous adresser à la coordination du PRITH en envoyant un mail à c-foucher@practhis.asso.fr pour obtenir un identifiant et un mot de passe.

www.prith-paysdelaloire.org



contact.prithpdl@practhis.asso.fr

[S'abonner à la newsletter du Prith Pays-de-la-Loire / Se désabonner](#)